

Affaire suivie par Elise Bollier (03.86.72.43.76)

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES QUARTIERS DU LUNDI 2 OCTOBRE 2017

La Commission des quartiers s'est réunie le lundi 2 octobre 2017, à 18h30, à la Maison de quartier Saint-Siméon.

ETAIENT PRESENTS :

Elus municipaux

Guy PARIS

Adjoint chargé de la Démocratie de proximité, des Quartiers et de la Citoyenneté

Représentants des habitants à la Commission des quartiers

Andréa BLANCHARD

Conseil de quartier Brichères

Renée BAUDOIN

Conseil de quartier Boussicats

Christian LALANDRE

Conseil de quartier Sainte-Geneviève

Jocelyne VOYER

Conseil de quartier St-Siméon

Jean Luc CECILE

Conseil de quartier des Rosoirs

Pascal DURVILLE

Conseil de quartier Centre-Ville

Philippe DURAND

Conseil de quartier St-Julien/St-Amâtre

Jean Pierre WILZIUS

Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza

Mireille VIDAL-MASSE

Conseil de quartier Conches/Clairions

ASISTAIENT EGALEMENT :

Pascal ROY

Directeur Général Adjoint / Ville d'Auxerre

Elise BOLLIER

Référente des Conseils de quartiers / CSS

EXCUSES :

Rita DAUBISSE

Conseillère municipale

Elodie ROY

Conseillère municipale

Elisabeth GERARD-BILLEBAULT

Conseillère municipale

Malika OUNES

Conseillère municipale

Didier SERRA

Conseiller municipal

Représentant

Conseil de quartier des Piedalloues

Guy Paris accueille les participants et ouvre la séance.

Guy Paris rappelle l'objectif de la Commission des quartiers qui est d'étudier des projets travaillés en séance de conseil de quartier pour les mettre en œuvre. L'enveloppe allouée chaque année est ainsi utilisée au mieux des nécessités courantes ou de projets d'envergure planifiés parfois sur plusieurs années.

Le calendrier des Commissions est variable, la première doit être planifiée en tout début d'année. En effet, dans le cadre de projets dépassant un certain montant, il est obligatoire de passer par l'étape des marchés publics et donc de respecter des délais. Les plannings des entreprises sont à prendre en compte également. Il n'est donc pas rare qu'un projet voté dès le premier trimestre d'une année débute en septembre/octobre.

Si l'enveloppe n'est pas totalement utilisée, une seconde commission est programmée fin septembre/début octobre. Disposant de moins de latitude, elle doit permettre de satisfaire de petits projets d'aménagement ou d'achat de mobiliers urbains.

Guy Paris fait le point sur les projets votés lors de la commission du 29 mai 2017 :

Conseil de quartier des Piedalloues - Achat d'un bac réservoir d'eau pour le jardinage urbain.

Le Conseil de quartier avait envisagé l'achat d'un bac de 300 l. Après réflexion, les services de la Ville ont proposé l'achat d'un réservoir plus grand mais un peu plus cher. Ce matériel n'est pas encore installé.

Conseil de quartier Saint-Siméon - Achat et pose d'un banc :

Deux bancs ont été installés (allées Foulon et Beschereau).

Conseil de quartier Saint-Gervais/Brazza - Achat et pose d'un panneau d'informations

Commande reçue, le panneau sera posé avant fin octobre.

Conseils de quartier - Equipement sportif extérieur :

Les travaux ont démarré le 25 septembre 2017 et doivent se poursuivre jusque fin octobre. Si le temps reste clément, l'inauguration pourrait se dérouler début novembre.

Guy Paris espère que les publics s'empareront rapidement de ces équipements mis gratuitement à leur disposition et que ce lieu deviendra un espace de rencontres et d'échanges autour de la pratique de ces appareils.

Si l'opération est concluante, ce projet pourra évoluer en ajoutant des agrès sur le site existant ou en créant un autre espace.

Le montant de l'enveloppe 2017 est de 80 000 €, la dépense actuelle est de 60 350 €, soit un reliquat de 19 650 €.

Projets en cours

Conseil de quartier des Brichères - Achat de panneau signalétique

Le quartier des Brichères s'est considérablement modifié. Beaucoup de nouvelles rues ont été dénommées. Les habitants mêmes de ce quartier n'en connaissent pas toujours la situation. Il est donc difficile de bien renseigner le visiteur.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent l'implantation de deux panneaux d'informations comprenant le plan du quartier, mentionnant le nom des rues et des principaux équipements, et situant le positionnement "Vous êtes Ici". Ces panneaux permettraient ainsi, à tout à chacun, de se diriger plus facilement dans le réseau de ces nouvelles voies.

Un panneau serait positionné vers le centre de loisirs, l'autre plus en cœur de quartier.

L'estimation est de **610 €**.

Le projet est validé.

Conseil de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre - Remplacement de la vitrine d'informations

La vitrine d'informations située avenue de Grattery, à disposition des affichages du Conseil de quartier, a été détériorée.

Les services de la Ville confirment qu'elle n'est pas réparable. Il convient donc de la remplacer.

L'estimation est de **850 €**.

Le projet est validé.

Guy Paris rappelle que tous les quartiers de la Ville sont maintenant dotés de ces équipements. Les membres des Conseils de quartier doivent veiller à leur bonne utilisation et penser à la mise à jour.

Conseil de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre - Achat et pose de panneaux lumineux de signalisation

La circulation rue Eckmühl (Nationale 151), bien que contrôlée, est dense et la vitesse parfois excessive.

Deux passages protégés permettent les traversées piétonnes, l'un en face des commerces, l'autre face à la résidence Val d'Yonne Habitat. Ces deux passages sont également tracés de part et d'autre d'une courbe assez prononcée. Beaucoup de piétons les empruntent et ne se sentent pas en sécurité.

L'une des solutions simples et des moins onéreuses, consisterait à poser un panneau clignotant au droit de chaque passage, les rendant plus visibles et sensibilisant les conducteurs à la prudence. La pose serait effectuée par les services de la Ville.

L'estimation pour l'achat de ces panneaux est de **6 000 €**

Le projet est validé.

Guy Paris informe qu'une rencontre sur site s'est déroulée le 28 septembre dernier en présence d'Yves Biron, des services de la Ville, à la demande et avec des résidents de cette rue. Les élus avaient d'ailleurs été alertés sur la dangerosité par le Conseil de quartier et par des habitants en Assemblée annuelle.

Deux propositions d'aménagement seront étudiées :

1) mettre la rue en sens unique, créer des places de stationnement en quinconce et organiser les circulations.

2) déclarer et aménager toute cette zone en "Zone 30".

Dans les deux cas, il faudra l'accord de la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) et prévoir le financement.

Conseil de quartier Conches/Clairions - Aménagement d'un espace jeux

Depuis quelques années, le quartier s'est enrichi d'un lieu de détente et de jeux. Le square du Petit Prince fait maintenant partie du paysage urbain de ce quartier dont les populations se sont appropriées les espaces.

Toutefois, il n'y a pas de jeux adaptés à la tranche d'âge des 6/11 ans, trop grands pour les jeux existants et pas suffisamment pour les espaces de jeux collectifs.

Le Conseil de quartier, souhaitant remédier à ce manque, a sollicité les services de la Ville pour l'étude. La réglementation impose un sol adapté (surface amortissant les chocs).

Il serait donc envisageable, compte tenu de la dépense, de phaser cette opération :

sur 2017 → phase 1 : travaux préparatoires de terrassement

sur 2018 → phase 2 : achat et pose du module

L'estimation de la première phase est de **7 000 €**.

Le projet est validé.

Conseils de quartier - Achats de bancs

Tous les quartiers d'Auxerre sont dotés d'espaces de détente, de jeux, de déambulation et de promenade. Ces axes et espaces sont pourvus de bancs, mobilier urbain utile et nécessaire.

Afin de répondre dans l'instantané aux besoins, qu'ils soient nouveaux ou de remplacement, il serait pratique, pour tous les Conseils de quartiers, qu'un stock soit constitué.

Ainsi, cinq bancs seront achetés et stockés, disponibles à nécessité, sous réserve de l'aval des services de la Ville pour toute nouvelle implantation.

L'estimation est de **2 100 €**.

Le projet est validé.

Le Conseil de quartier Saint-Siméon évoque, de suite, la demande des habitants de pourvoir en bancs plusieurs allées de ce quartier. Le reliquat permet l'achat de 8 bancs au lieu de 5. Les membres de la Commission des quartiers approuvent cette nouvelle disposition.

La nouvelle estimation est de **3 360 €**.

Informations diverses

Conseil de quartier Saint-Siméon

Faisant suite à la demande de bancs, les membres du Conseil de quartier souhaitent acquérir une table de pique-nique.

Une déambulation dans le quartier est prévue le 16 octobre 2017 avec Stéphane Cuzon, Directeur Cadre de Vie. Elle permettra de relever les problématiques et dysfonctionnements et de juger de l'opportunité des positionnements du mobilier urbain.

L'achat de ces équipements fera l'objet d'un dossier en Commission des quartiers 2018.

Guy Paris rappelle qu'il est important de s'assurer qu'une majorité d'habitants est d'accord sur l'implantation et ne soit pas gênée par des nuisances sonores ou des incivilités.

Conseil de quartier Centre Ville

Les membres de ce Conseil de quartier travaillent sur l'implantation de mobilier urbain place Saint Germain, de même type que celui posé à l'ancien parc vélos du Lycée Jacques Amyot. Comme pour ce projet, l'accord des Bâtiments de France doit être obtenu. Les services de la Ville doivent également s'assurer de l'appartenance du foncier.

L'aménagement et l'achat de cet espace feront l'objet d'un dossier en Commission de quartiers 2018.

Les membres du Conseil de quartier ont initié l'opération "*Un jour, un déchet*" étendue à tous les quartiers d'Auxerre. Ils souhaitent poursuivre cette démarche en lançant une nouvelle campagne dénommée "*Je ne jette plus*". Le président va inviter les président(e)s des 10 autres quartiers pour présenter les modalités de mise en œuvre et recueillir leurs impressions, remarques et suggestions.

Conseil de quartier Conches/Clairions

Un membre présent de ce Conseil de quartier se fait porte parole des pêcheurs mécontents. Les Voies Navigables de France (VNF) ont procédé à un enrochement à l'entrée du chemin de halage vers la zone des Clairions, empêchant la circulation des voitures (cf. article de l'Yonne Républicaine du 9 août 2017).

La Ville d'Auxerre avait aménagé un ponton permettant aux personnes à mobilité réduite de pêcher. Comme il n'est plus possible d'y accéder avec un véhicule, ces personnes ne peuvent plus s'y rendre et les autres pêcheurs sont obligés de porter leur matériel sur plusieurs dizaines, voire centaines de mètres.

VNF souligne que les chemins de halage ne sont pas des voies de circulation mais sont réservés aux piétons, les vélos étant tolérés.

Serait-il envisageable de déplacer l'enrochement après le ponton ? Cette question devra faire l'objet d'un courrier à VNF, la Ville ne pouvant prendre cette décision.

Conseil de quartier Saint Julien/Saint-Amâtre

Les membres de ce Conseil ont souligné le manque de visibilité de traversées piétonnes aux abords des ronds-points, et ce pas uniquement sur le quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre : mise en cause, la végétation débordante.

Les services de la Ville concernés seront avisés. Guy Paris souhaite l'élagage si nécessaire. La sécurité est prioritaire.

Conseil de quartier des Rosoirs

Les nombreux aménagements de la rue Faidherbe n'ont que très peu réduit la vitesse des véhicules et les traversées piétonnes restent risquées, voire dangereuses. Ne pourrait-on envisager de la mettre en sens unique ? Ou d'étudier le principe de la circulation alternée avec un sens prioritaire ? Guy Paris rappelle que la mise en sens unique ne solutionnerait pas ce problème et peut-être même l'amplifierait. Les aménagements de la porte de Paris comporteront une grande plate-forme surélevée qui sécurisera les traversées des élèves/étudiants, nombreux sur ce secteur.

Guy Paris explique le principe du dispositif "Chaucidou" qui consiste à supprimer la bande du milieu de chaussée et créer deux voies latérales destinées aux cyclistes que les automobilistes peuvent "mordre" en cas de croisement. La largeur de la voie reste inchangée mais la répartition est différente. Les répercussions sont davantage de sécurité pour les cyclistes et la limitation de la vitesse des véhicules. Ce pourrait être la solution.

Sujets abordés par Guy Paris

Les Assemblées de quartiers sont programmées en novembre et décembre 2017. Le calendrier sera annexé à ce compte rendu.

Dans le cadre des échanges souhaités par le Premier Adjoint en charge de la Démocratie de Proximité, une réunion avec les présidents de chaque Conseil de quartier se tiendra mardi 10 octobre prochain en Mairie.

La Direction Culture, Sports, Événements de la Ville lance et pilote l'opération "*Boîtes à livres*". Ce projet est aussi à l'ordre du jour de nombreux Conseils de quartier. Chaque Conseil de quartier est mis à contribution pour relever les lieux d'implantation les plus propices.

Guy Paris évoque la problématique des déchets qui sont trop souvent déposés n'importe où et n'importe comment. Ces incivilités impactent tous les quartiers d'Auxerre, donnent une mauvaise image et sont un réel problème de salubrité publique.

La Communauté de l'Auxerrois, qui en a la compétence et les services Propreté de la Ville travaillent en étroite collaboration.

Plusieurs pistes ont été étudiées :

- ajouter des containers : cela ne résout rien.
- ramasser les encombrants au fur et à mesure des dépôts : cela incite à déposer.
- verbaliser les contrevenants : il faut être en mesure d'identifier formellement.

Trois axes sont priorisés :

- la vigilance citoyenne : repérer et appeler Allô Mairie.
- la coordination entre les services Communauté/Ville.
- une nouvelle campagne de sensibilisation.

Toutes ces actions commencent à porter leurs fruits car sur cent points noirs recensés, il n'en reste qu'une trentaine posant problème. La propreté d'une Ville est affaire de tous.

Guy Paris remercie l'ensemble des participants et leur donne rendez-vous aux Assemblées de quartiers.

La séance est levée à 20h30.

Le Président délégué de la Commission des quartiers,

Guy PARIS.